

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 86-372 du 12 Septembre  
1986

portant approbation du bilan, exercice  
1984, de la Société Béninoise d'Elec-  
tricité et d'Eau (S.B.E.E.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 73-13 du 7 Février 1973 portant création de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- VU le décret N° 83-339 du 27 Septembre 1983 portant Statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;
- VU le décret N° 85-171 du 10 Mai 1985 portant nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau ;

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Mars 1986 ;

D E C R E T :

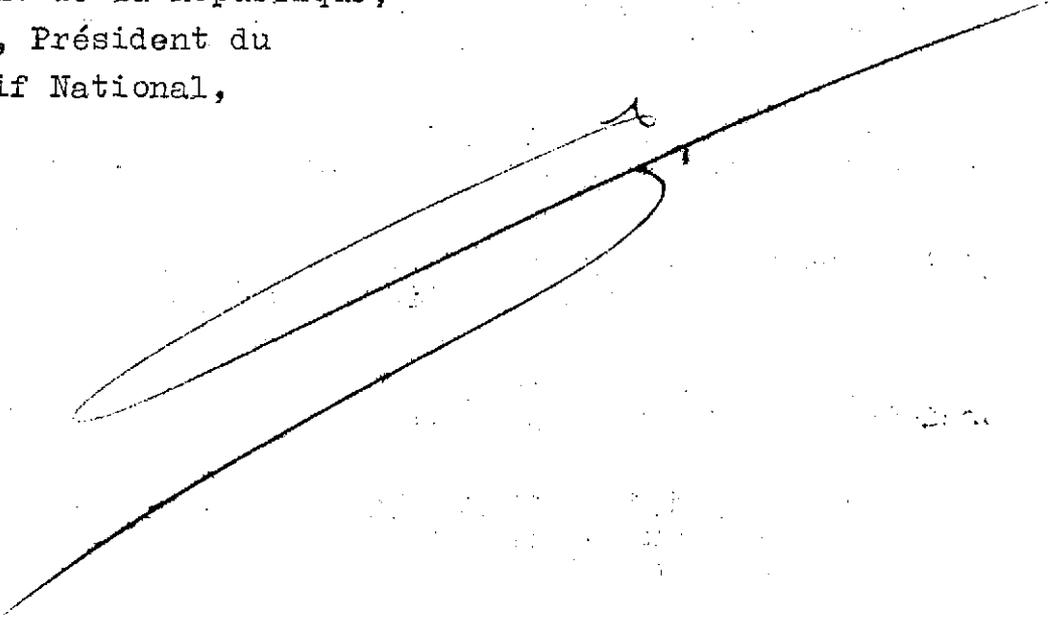
Article 1er. - : Est approuvé le bilan de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (S.B.E.E.) pour l'exercice 1984 tel qu'annexé à ce décret.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin.

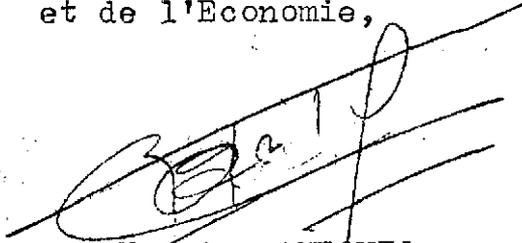
Fait à Cotonou, le 12 Septembre 1986

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO.-

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 CP/ANR 4 MFE 4 Autres  
Ministères 14 CEAP 6 SPD 2 IGE 3 GCONB 1 SBEE 4 DLC-DPE-INSAE 6

DGP 2 DR DCE DECE DE 10 SCIE 2 DN DAN 2 IODEP 1